

Découvrez l'Étang de Beaumont

Un étang en Sologne



Acquis en 1996 par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, l'Étang de Beaumont se situe dans la partie nord-ouest de la Sologne dite "des étangs". D'une superficie d'une trentaine d'hectares, il compte parmi les plus grands étangs de Sologne. Il forme par sa configuration incurvée dans la vallée, et par la relative ouverture de son milieu qui le bordent, un site harmonieux et de grande qualité paysagère et écologique.

Des animations peuvent être organisées sur demande.
Renseignez-vous auprès du Conservatoire au 02 47 27 81 03

Un observatoire pour tous

Afin de préserver la faune et la flore tout en permettant la découverte de l'étang dans des conditions optimales, un observatoire a été placé en un point de l'étang offrant une bonne vue d'ensemble sur les eaux libres, les îlots, la roselière et les boisements.

L'accès est possible pour les personnes à mobilité réduite. Attention l'ouverture de la porte est difficile pour une personne en fauteuil seule.

Cet observatoire a été réalisé pour vous. Il vous permettra d'observer dans les meilleures conditions possibles la faune de l'étang et sur tous ses oiseaux.

MERCI DE RESPECTER CET ENDROIT



La Sologne constitue une véritable mosaïque de paysages, étroitement liés à la nature du sol et au climat. Elle se compose de prairies naturelles, de terres cultivées, d'importantes surfaces en eau (étangs et rivières), de boisements (feuillus et résineux) et de landes. Elle est aussi le résultat de l'ensemble des interventions humaines sur le milieu.

Elle est reconnue comme l'une des principales zones humides continentales françaises d'importance internationale.

Qu'est-ce que c'est un étang ?

Le mot étang viendrait de l'ancien français "estanchier" signifiant "étanche".

Il définit une étendue d'eau stagnante artificielle, peu profonde, de surface généralement plus petite que celle d'un lac, qui lui est d'origine naturelle. Elle est généralement pourvue d'un bord qui, fermée retient les eaux, et ouverte permet de vidanger l'étang.



Unités écologiques sur l'Étang de Beaumont

Eaux libres et communales	17,8 ha
Milieux prairiaux et buissonniers	3,9 ha
Milieux tonneaux	7,3 ha
Végétation de ceinture des bords des eaux (dont roselière)	5 ha
Terres agricoles et paysages artificialisés	1,6 ha

L'Étang de Beaumont est un étang à fond argilo-sableux, essentiellement alimenté par les eaux de pluie et de ruissellement provenant de son bassin versant (près de 4 km²). Il est le maillon d'une chaîne de 10 étangs dont 7 se situent à l'amont et 2 à l'aval.

Ces étangs sont reliés entre eux par l'intermédiaire de fossés, les eaux de cet ensemble se jetant ensuite dans le Beuvron.



La queue de l'étang, zone sensible

L'eau omniprésente en Sologne à travers :

- Les eaux souterraines sont représentées notamment par la nappe de Beauce, isolée de la surface par plusieurs couches argileuses, mais aussi par d'autres nappes phréatiques d'importance diverse, dont la profondeur et le volume varient en fonction des saisons et du sol.
- Les eaux de surface correspondent aux trois principaux cours d'eau qui traversent la Sologne : le Beuvron, le Cosson et la Sauldre.
- Et les étangs...

Les étangs, des constructions humaines !

C'est au défrichement des forêts entrepris par les Romains que la Sologne doit sa concentration en étang. La disparition des arbres, combinée à la nature du sol, a entraîné la formation de marécages. Des étangs ont été créés dès le XI^e siècle afin de canaliser les eaux et d'assainir ces marais, considérés comme des zones insalubres.

Ainsi ces étangs artificiels sont-ils entretenus et exploités par l'homme depuis très longtemps.

Ils servent principalement pour :

- la pisciculture,
- l'abreuvement du bétail,
- la rétention et le stockage d'eau pour éviter les inondations, assainir les terres et irriguer des secteurs cultivés,
- l'exploitation du roseau et du jonc pour les toitures...
- Le rouissage du chanvre,
- la culture de l'avoine et de légumineuses lors des années.

Découvrez la Sologne aussi avec :



Sologne Nature Environnement

Association de protection de la nature, partenaire du Conservatoire pour la connaissance et la gestion du site, organise des animations sur l'étang mais aussi plus largement en Sologne et dans le Loir-et-Cher.
www.sologne-nature.org Tél. : 02 54 76 27 18



Maison des Etangs de Saint-Viâtre

La maison des étangs vous permettra de découvrir l'univers et le foisonnement de vie de la zone humide internationale qu'est la Sologne...
www.maison-des-etangs.com Tél. : 02 54 88 23 00

"La rotte de l'iau"

Parcourez à l'aide d'un livret le sentier de découverte balisé qui sépare l'Écoparc d'Affaires de Sologne de l'Étang de Beaumont. Documents en téléchargement gratuit sur le site www.sologne-tourisme.fr rubrique "Brochures"

Renseignements auprès de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs. Tél. : 02 54 94 62 00



Pour en savoir plus

- Guide de la nature en Sologne - Alain Beignet. En vente chez l'auteur : BP 39 - 41600 Lamotte Beuvron et les libraires en maisons de la presse de la région
- Sologne sauvage - Alain Beignet. En vente aux éditions S.E.P.P., novembre 2004
- La Sologne - Pierre Aucaute. En vente aux éditions Ouest-France, avril 2007
- La Sologne à pied : Loir-et-Cher / Loiret / Cher. Guide FFRP, juin 2005

Pour les internautes, de nombreuses infos sur :

Site de la Communauté de Communes de Sologne des Étangs : www.sologne-tourisme.fr

Application mobile "Sologne tour" : sologne-tourisme.fr/sologne/mobitour

Site à l'initiative du Pays Grande Sologne www.decouvertesologne.fr

Un Conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses axes de travail sont :

- la connaissance des espèces et des milieux ;
- la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion) ;
- la gestion (entretien et restauration des milieux) sur le réseau de sites ;
- l'information, l'animation et l'ouverture des sites au public.

Il gère des milieux aussi variés que des pelouses, prairies, marais, étangs, tourbières, milieux ligériens ou souterrains...

Il est membre du réseau des
Conservatoires d'espaces naturels



Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté.

Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche "Conservatoire" doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire.

Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels.

Des animations sont proposées régulièrement : contactez l'antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher du Conservatoire, pour avoir des informations sur le site, nos actions, la plaquette de présentation de notre association ou encore le programme des balades nature, au 02 47 27 81 03

Visite virtuelle de l'étang sur www.cen-centrevaldeloire.org

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Conservatoire d'espaces naturels agréé par l'État et la Région
3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72 - Mèl. : siege.orleans@cen-centre.org
www.cen-centrevaldeloire.org

Un document réalisé avec le soutien de :



Une plaquette cofinancée par l'Union européenne pour l'Europe élargie en région Centre-Val de Loire avec le Fonds européen pour le développement régional.



L'Étang de Beaumont

Un observatoire pour découvrir la biodiversité des étangs de Sologne



Neung-sur-Beuvron,
Montrieux-en-Sologne
La-Marolle-en-Sologne



Espace naturel sensible du Loir-et-Cher

Une flore typique des étangs solognots

Sur et autour de l'étang la végétation aquatique se répartit en fonction de la hauteur et du battement de l'eau. Au centre, on repère les herbiers immergés (myriophylles, élodées...) et surtout flottants (renoncules, potamots...).

Parmi les espèces flottantes on cherchera l'Utriculaire commune, délicate plante carnivore à fleurs jaunes, protégée à l'échelle régionale, et le Flûteau nageant, protégé à l'échelle nationale.

Les rives sont occupées par la roselière, composée quasi-exclusivement du roseau qui répond aussi au nom de Phragmite commun, puis par la forêt de bois tendre (saules et peupliers) et enfin par la forêt de bois dur (chênes).

Les anses où l'eau est peu profonde accueillent les joncs et les phragmites. A la belle saison, les fleurs jaunes de l'Iris faux acore et les hampes pourpres de la Salicaire commune les teintent de leurs belles couleurs vives.



Utriculaire commune

Les zones de battement des eaux livrent en période d'étiage de petites plages sableuses ou argileuses où les botanistes ont pu observer des plantes à forte valeur patrimoniale comme la Pilulaire, la Littorelle, la Potentille couchée ou le Flûteau fausse-renoncule.

Enfin, les prairies pâturées qui bordent la queue de l'étang accueillent l'Epervière petite-laitue et l'Orchis à fleurs lâches, une orchidée protégée.

Au total plus de 250 espèces de plantes ont été recensées sur les milieux naturels de l'Étang de Beaumont !



Flûteau nageant

Orchis à fleurs lâches



L'histoire de l'Étang de Beaumont

Au début du XX^e siècle, l'étang était rattaché à la propriété de Villemorant, laquelle couvrait, sur quatre communes, plus de 200 hectares de bois, d'étangs, de terres agricoles et de bâtiments.

Vers 1950, la propriété est morcelée.

En 1978, l'Étang de Beaumont, associé à des bois et à des exploitations agricoles, dont les fermes du Point du jour et du Ragot, devient la propriété de la famille Beaumont/Prudhomme, puis de M. Chinouilh en 1984.

En 1996, grâce à l'intervention de naturalistes de Sologne Nature Environnement et avec le concours de la SAFER, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la région Centre et de souscripteurs, l'opportunité pour le Conservatoire de préserver durablement un étang de Sologne d'une richesse remarquable se présente.

Depuis 2009, ce site exceptionnel fait aussi partie des espaces naturels sensibles du Département.



Mouette rieuse

Guifette moustac



Busard des roseaux

Aigrette garzette

Une faune remarquable

A la diversité des milieux naturels répond celle des espèces animales. Ce sont d'abord les insectes. Parmi ces derniers, de nombreuses espèces, comme les libellules, ont des larves amphibies. Les prairies accueillent également des sauterelles et des criquets ainsi que des papillons. Les batraciens (tritons, salamandre, crapauds et grenouilles) sont aussi bien représentés. Le Campagnol amphibie, petit rongeur rare et protégé, fréquente également le site.

Toutefois, l'Étang de Beaumont tire son grand intérêt de la présence des oiseaux. On peut ainsi y observer tous les canards visibles en Sologne : colvert, souchet, chipeau, milouin, morillon, Sarcelle d'hiver et plus rarement la Sarcelle d'été ; et en hiver, les Canards siffleur et pilet.

Les Grèbes huppé et castagneux toute l'année et le Grèbe à cou noir au printemps offrent de beaux spectacles, en particulier lors de leurs parades nuptiales. Le Héron cendré, la Grande aigrette, l'Aigrette garzette, le Bihoreau gris et le Héron pourpré fréquentent parfois les lieux, comme le Busard des roseaux qui niche régulièrement dans la roselière. L'Étang de Beaumont accueille aussi, après les années d'assec, la reproduction de la Guifette moustac, de la Rousserolle effarvatte, du Bruant des roseaux et du Phragmite des joncs... L'automne venu, les limicoles, comme les chevaliers, sont à leur tour nombreux à arpenter les vases.



Héron cendré

Vanneau huppé

Fuligule morillon



Grèbe à cou noir

Bécassine des marais

Grèbe huppé

Grande aigrette

Une biodiversité à préserver !

Autrefois tournée vers la polyculture, l'élevage, la pisciculture et la chasse au petit gibier et aux canards, la Sologne a connu d'importantes mutations de son espace rural depuis la fin de la guerre. Elle a perdu les 3/4 de ses espaces agricoles au profit des friches et d'un reboisement des terres, entraînant une fermeture importante des paysages et une modification significative de la flore et de la faune. Les étangs connaissent à leur tour une certaine déprise économique, tandis que les chasseurs se tournent vers le grand gibier. La gestion du patrimoine naturel solognot constitue pour le Conservatoire un enjeu majeur.

Un étang, ça se gère !

La valeur piscicole et biologique d'un étang est étroitement liée à sa gestion et à celle de son bassin versant. Pour l'Étang de Beaumont, le Conservatoire s'attache notamment à préserver et rajeunir sa vaste roselière et à éviter que les saules ne gagnent trop de terrain. Les prairies, qui ont également un grand intérêt, sont pâturées par les vaches de l'agriculteur riverain. Enfin, l'étang est pêché de manière traditionnelle, à l'automne, tous les deux ans, par un pisciculteur local.



La pêche d'étang a lieu tous les deux ans, à l'automne.



Les vaches normandes, en queue d'étang, entretiennent les prairies et permettent le maintien d'une végétation riche et originale.